

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 97

1^{ère} trimestre
2026

*Les beaux
jours reviennent*

La nouvelle équipe municipale



dossier

Parlons
finances



sommaire

DOSSIER :
Parlons finances >> p. 4-7

HISTOIRE LOCALE : >> p. 8-9

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >> p. 10 à 11

VIE SCOLAIRE >> p. 12

ASSOS INFOS >> p. 13-14

DÉLIBÉRATIONS DU CM
>> p. 15-16

ETAT CIVIL >> p. 16



**Prochaines cérémonies
commémoratives.**

**8 Mai 2026 : Fin de la guerre 39/45
Rassemblement devant
chacun des cimetières
17H 00 à Mercus - 18H 00 à Amplaing**

**27 mai 2026 : Journée Nationale
de la Résistance sur le site de Brougues.**

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H - 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

>>> édito



Le 15 mars dernier a sonné la fin d'un mandat électoral. Forte de mon expérience dans la gestion communale, je vous ai présenté une équipe de femmes et d'hommes qui ont souhaité s'engager à mes côtés pour « faire battre le cœur de nos villages ».

Grâce à leur enthousiasme, le travail a déjà commencé. Sitôt le conseil municipal installé, chacun et chacune a trouvé sa place au sein des commissions et comme annoncé dans le programme, nous reviendrons vers vous pour vous informer des projets qui seront mis en route en priorité.

Ce nouveau mandat s'annonce plein de dynamisme et ambitieux pour rendre la vie dans nos villages toujours plus agréable.

Ensemble, nous vous remercions chaleureusement pour la confiance témoignée lors des élections.

Patricia TESTA

Résultats des Élections Municipales scrutin du 15 mars 2026

Inscrits : 978

Votants : 602 soit 61,55 % des inscrits.

Blancs et nuls : 74

Suffrages exprimés : 528

La liste « Unis, faisons battre le cœur de nos villages » conduite par Patricia Testa Maire sortante, a donc été élue dès le premier tour de scrutin, avec 528 voix, soit 87,70 % des votants.

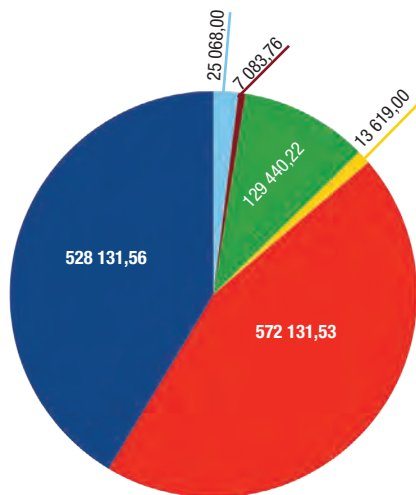
COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

COMMUNE

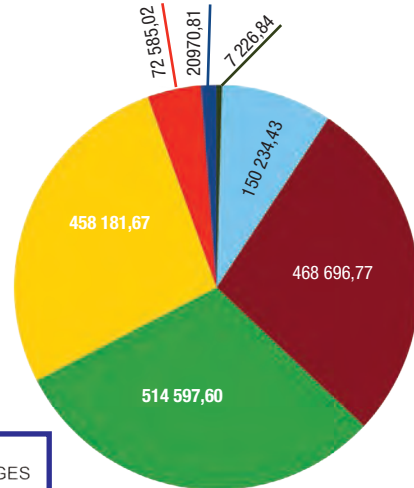
Recettes

Dépenses

Fonctionnement



- CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL*
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS
- ATTÉNUATION DE PRODUITS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**
- CHARGES FINANCIÈRES ET SPÉCIFIQUES
- OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS



- ATTÉNUATION DE CHARGES
- PRODUITS SERVICES, DOMAINE, VENTES DIVERSES*
- IMPOTS ET TAXES (sauf fiscalité locale)
- FISCALITÉ LOCALE
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**
- PRODUITS SPÉCIFIQUES ET PRODUITS FINANCIERS

* Les « charges à caractère général » regroupent notamment : Eau, assainissement, énergie, combustibles, carburants, fournitures de petit équipement- administratives-scolaires.... entretien voirie et bâtiments et matériel, assurances, transports, alimentation(cantine).....

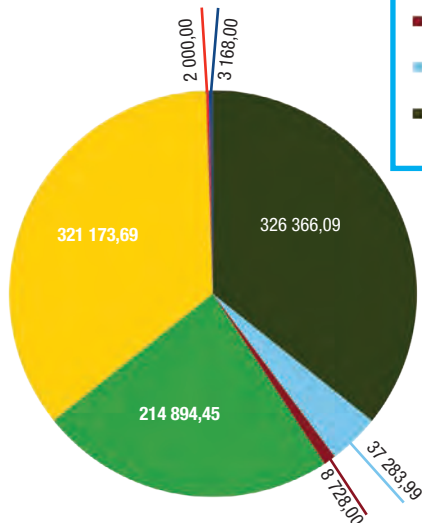
** Les « charges de gestion courante » concernent les subventions versées aux associations et au CCAS, les indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués et la part patronale des charges sociales s'y rapportant....

*Concerne notamment : Coupes de bois, redevances périscolaires (cantine).....

** Revenu des immeubles (location salles et appartements communaux), libéralités reçues, vente concessions cimetières

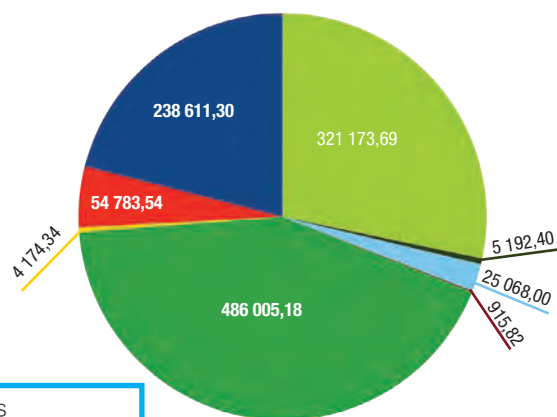
Dépenses

Investissement



- FRAIS D'ÉTUDES, RECHERCHES, DÉVELOPPEMENT
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS EN COURS
- OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT
- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
- OPÉRATIONS PATRIMONIALES

Recettes

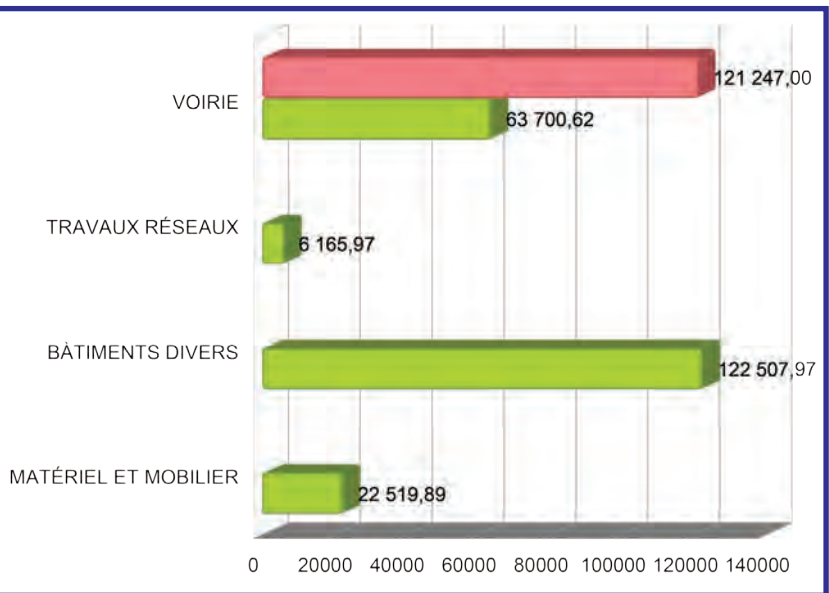


- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- FONDS DE COMPENSATION TVA
- TAXE D'AMÉNAGEMENT
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ
- DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS
- OPÉRATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- FRAIS D'ÉTUDES, RECHERCHES, DÉVELOPPEMENT
- AVANCES COMMANDES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Opérations d'équipement

Réalisations

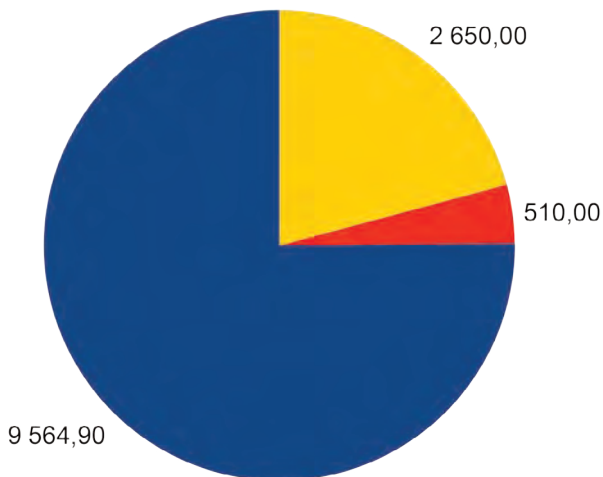
Recettes Dépenses



CCAS

Fonctionnement

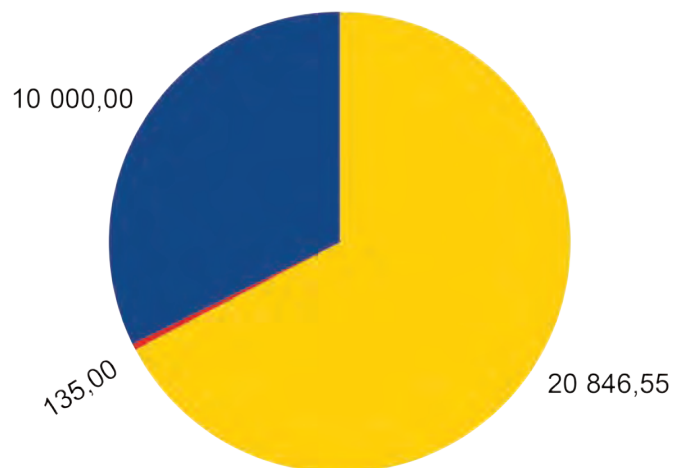
Dépenses



- Charges à caractère général
- Aides
- Subv. Fonct autres personnes droit privé FUH*

* Fonds Unique Habitat : dispositif qui vise à faciliter l'accès et le maintien des personnes défavorisées dans le logement.

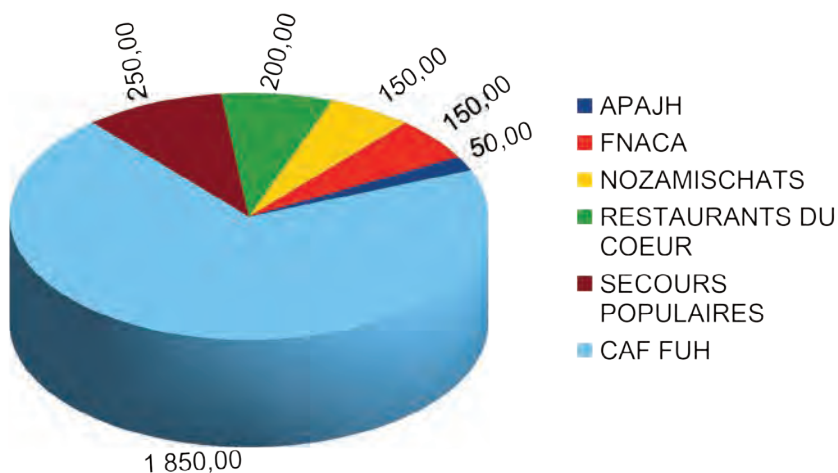
Recettes



*LIBÉRALITÉS REÇUES : Vente concession cimetières, dons (mariages et autres)

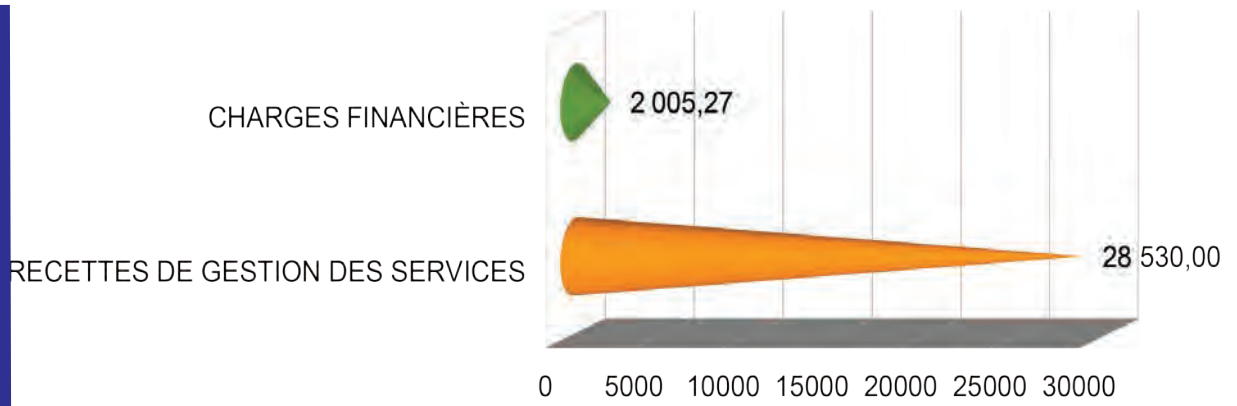
- PARTICIPATION DE LA COMMUNE
- LIBÉRALITES RECUES*
- REPORT EXCÉDENT ANNÉE PRÉCÉDENTE

Subventions attribuées



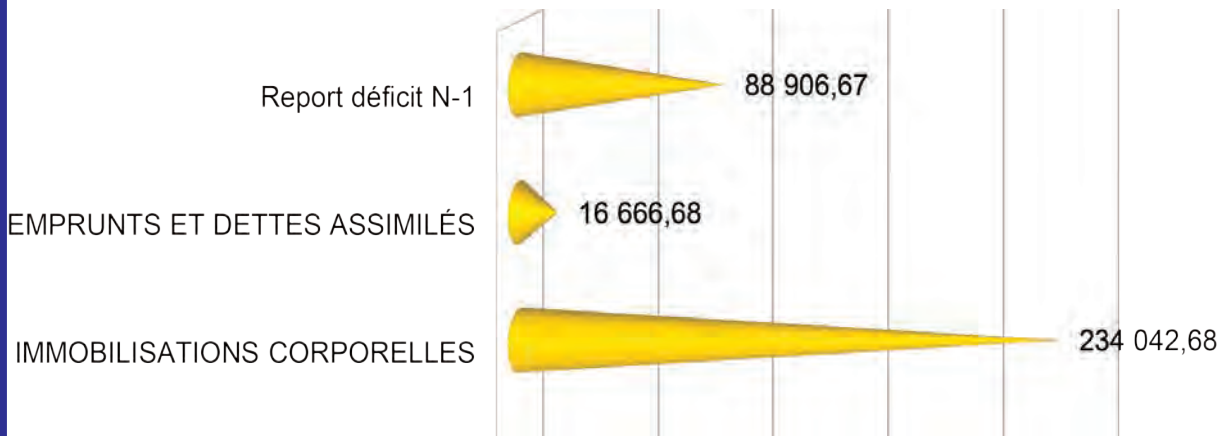
MAISON DE SANTÉ José LORENZO

Fonctionnement

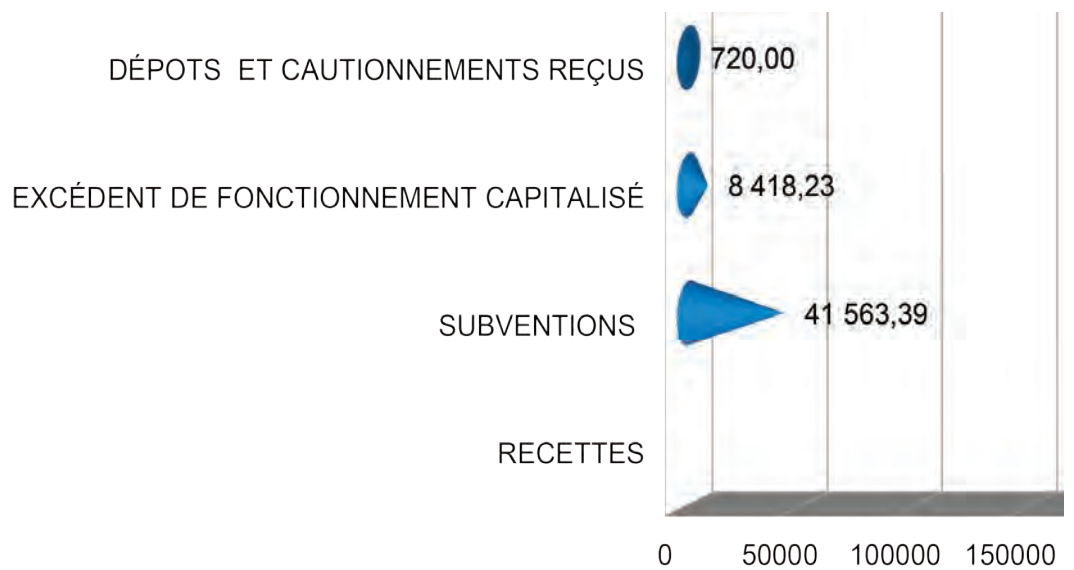


Dépenses

Investissement



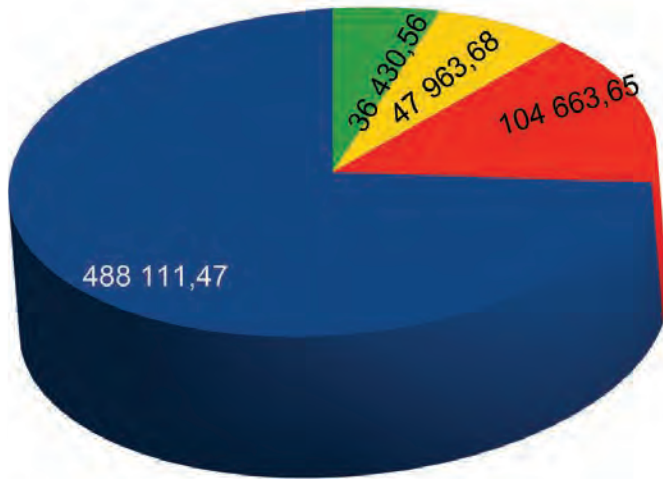
Recettes



RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ

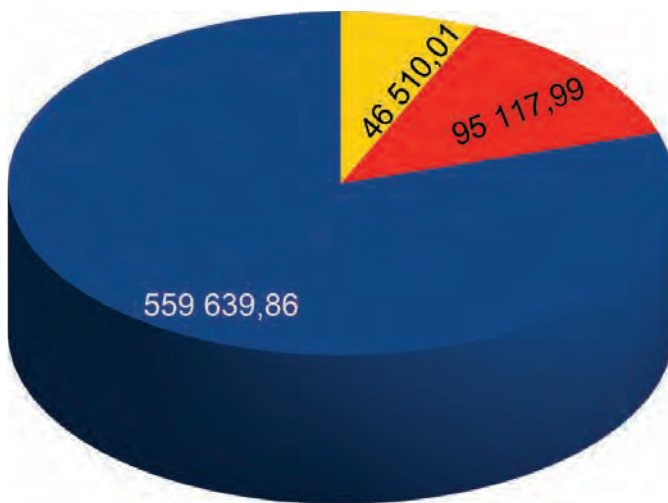
EXPLOITATION

Dépenses



- CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

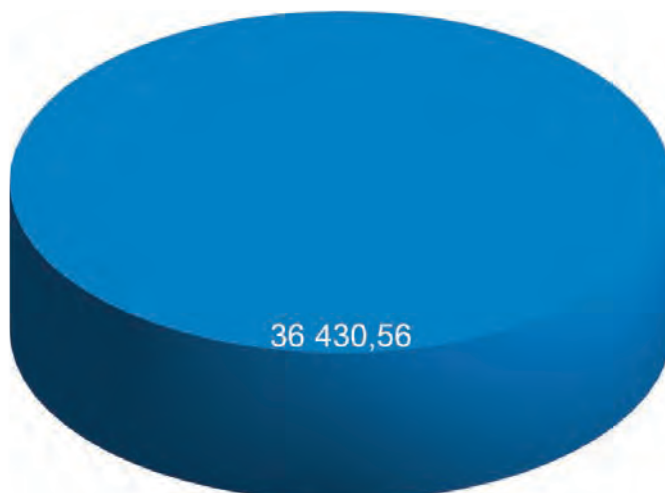
Recettes



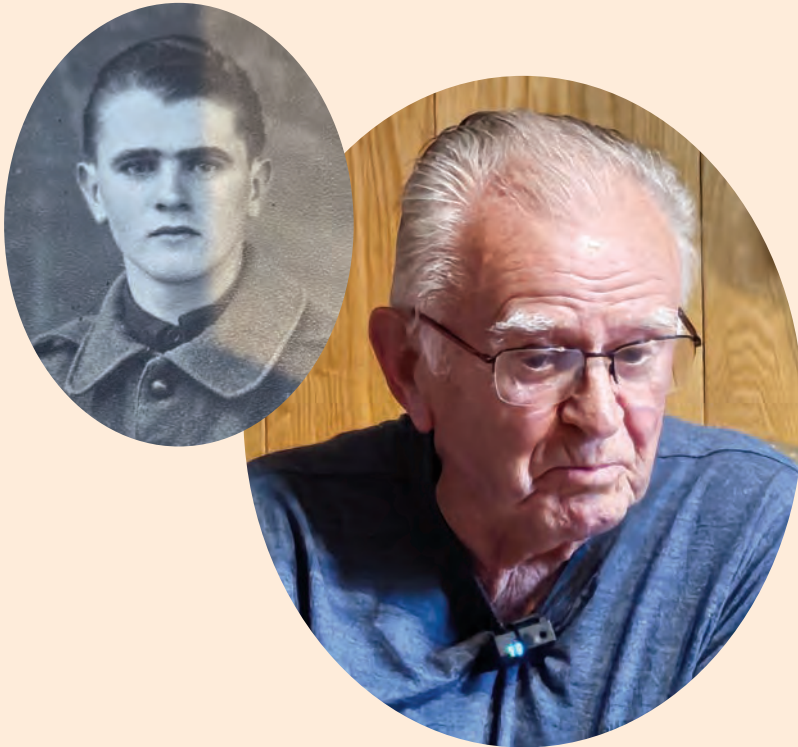
- VENTE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS
- PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

INVESTISSEMENT

Recettes



- OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS



Pour célébrer dignement le centième anniversaire de Clément Cassé, figure emblématique de la commune, une cérémonie a été organisée en Mairie en présence de sa famille et de ses amis.

Après le discours de bienvenue, Madame la Maire a cédé la parole à Mr Dalleud, Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Blessés de Guerre. Ce dernier a retracé le parcours militaire, fort louable, de Clément.

Dans le film projeté par Christophe Gonçalves, conseiller délégué à la communication, Monsieur Cassé a dévoilé sa vie familiale et professionnelle. Né le 15 janvier 1926, d'un père Ariégeois dont la famille est issue de Serres sur Arget et d'une mère belge, Clément est le 4ème d'une fratrie de 10 enfants. Il est le père de 2 filles jumelles.

Il a partagé son enfance et son adolescence entre Mercus-Garrabet où il est né, et Auzat où il a commencé sa vie professionnelle chez Péchiney. Puis, il quitte sa terre natale et s'installe dans le Tarn et Garonne où il exerce le métier d'ouvrier agricole. Il a ensuite travaillé à la construction du barrage de Cap de Long en qualité de forgeron, puis à Lanne-mezan à l'irrigation des coteaux de Gascogne. Clément a achevé sa carrière à Tarascon au sein de l'entreprise Sabria.

En 1986 il s'est installé à Mercus avec sa famille où il continue à couler une vie tranquille faite de jardinage, de lecture et de rencontres quotidiennes avec ses voisins et amis.

Petite précision qui a son importance, il est titulaire du Certificat d'Etudes Primaires. Ce diplôme, fort prisé à l'époque au vu du taux de réussite relativement faible (autour de 40 %) attestait la capacité intellectuelle des lauréats.

Nous ne pouvons passer sous silence le rôle important joué par ce personnage hors du commun lors de la guerre de 39/45.

Engagé en 1944 dans le Maquis, il est incorporé après la capitulation allemande, à Sarreguemines (Alsace) en qualité de « 1er démineur du bataillon ».

Reconnu pour son comportement exemplaire, il est récipiendaire de la Médaille Militaire, de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre (étoile de bronze). C'est de cette dernière, reçue à l'âge de 18 ans, que notre Centenaire est le plus fier.

Cette agréable après-midi, empreinte tout à la fois de joie et d'émotion, s'est terminée autour d'un superbe gâteau symbolisant l'âge avancé de ce sympathique Mercusien.



enaire à Mercus



Le 31 mars dernier, Clément Cassé a évoqué ses souvenirs auprès du Préfet de l'Ariège venu lui rendre visite afin de le remercier pour son engagement durant la guerre.



Les travaux de la construction d'une salle de repos à la crèche sont terminés.



La tempête Nyls ainsi que les pluies qui se sont abattues courant février sur notre Département ont occasionné des dégâts (arbres déracinés, glissement de terrains, débordement de ruisseaux.....). La commune n'a pas été épargnée. Heureusement les dommages constatés sur le domaine public ou chez des particuliers sont de nature matérielle. Aucune victime n'est à déplorer.

Un éboulement s'est produit sur un chemin de randonnée intercommunal qui relie Jarnat à Croquié.

A Jarnat, le réseau de récupération des eaux de surface a été obstrué.

A Amplaing, le ruisseau dit « du communal » est sorti de son lit et a inondé le garage d'un riverain.



Les Vœux 2026

Le 13 janvier, Madame la Maire et le conseil municipal accueillent leurs concitoyens pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Dans son discours, Patricia Testa a mis l'accent sur les forces vives de la commune (personnel communal, associations, acteurs économiques, enseignants ...). Les partenaires financiers : État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté des Communes, ont été remerciés pour les aides apportées dans la réalisation des opérations de grande importance. Après avoir rappelé les travaux et réalisations effectués en 2025, elle a énuméré les opérations projetées.

Un cocktail préparé par les élus, et des mises en bouches réalisées par le restaurant « le Mélaron » et la boulangerie Beji, ont clôturé cette soirée de façon conviviale.



à titre d'information

Les chenilles processionnaires

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne et du pin. En forêt, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment.

Sur l'Homme, la réaction peut être violemment allergique. Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démanagements) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions plus importantes chez les personnes sensibles, nécessitant un recours médical. Chez les animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

Quelques recommandations de prévention

- En forêts ou en zones boisées urbaines :

Porter des vêtements couvrants

Éviter les arbres porteurs de nids

Éloigner les enfants et les animaux de compagnie

Ne jamais toucher les chenilles vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux

Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition

Par grand vent ne pas faire sécher son linge à l'extérieur près des arbres atteints.

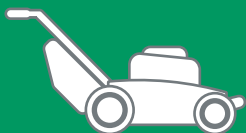
- Au retour de forêt :

En cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements ;

Si des problèmes subsistent, consulter un médecin traitant. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.

Source : site de l'Office National des Forêts – <https://www.onf.fr>

Tonte des pelouses : Horaires légaux



Jours ouvrables : 8h30 - 12h / 14h - 19h30.

Samedis : 9h - 12h / 15h - 19h.

Dimanches et jours fériés : 10h - 12h.

Fermeture du bureau de Poste (congès d'été)
du 6 au 18 juillet 2026

SYMAR-Val d'Ariège

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES RIVIERES

Le saviez-vous ?

La grande majorité des cours d'eau sont dits non domaniaux. Le lit appartient donc aux propriétaires riverains jusqu'à son milieu ou en totalité s'ils possèdent les deux rives. Le propriétaire doit en assurer un entretien régulier (art. L215-14 du Code de l'Environnement).

Plus d'informations : une brochure éditée par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières Val d'Ariège (SYMAR) est à votre disposition à la Mairie.

Madame la Maire s'adresse à vous

Le 20 mars dernier, le conseil municipal élu dès le premier tour de scrutin, m'a confié le mandat de Maire.

Je serai, soyez en sûrs, la maire de tous, mon engagement sera à la hauteur de votre attente.

Je ne saurai commencer mon nouveau mandat sans remercier l'équipe qui m'a entourée durant ces 6 dernières années, et plus particulièrement celles et ceux qui ont décidé de mettre un terme à leurs fonctions électives. Je leur dis une nouvelle fois combien j'ai été heureuse et fière de travailler avec eux, dans un climat fait de confiance et d'amitié.

Je remercie également les nouveaux élus qui ont accepté de se mettre, à mes côtés, au service des administrés. La spontanéité et la détermination qui les animent, m'aideront, j'en suis convaincue, à assurer la gestion de notre commune.

Le personnel communal n'a pas démerité. Je sais pouvoir compter sur son aide et je salue sa compétence..

P. Testa

en vue

Le nouveau conseil municipal a été installé le 19 mars 2026.

Au cours de cette séance publique qui s'est tenue à la mairie, salle du conseil, le maire et 4 adjoints ont été élus.

Maire : Patricia Testa.

Adjoints : Virginie Arseguel, Germain Flores, Jessica Anne, Germain Ramirez.



Du 18 au 20 février, les élèves (classes de CP/CE2 et CE1/CM1) de l'école de Mercus ont fait une classe de neige à Ascou Pailhères. Enchantés par ce séjour, ils nous livrent leurs impressions.

Un séjour à la neige inoubliable.

« Le premier jour, nous avons travaillé autour de la météorologie, plus particulièrement les instruments de mesure du météorologue. L'après-midi, les élèves ont construit à plusieurs un igloo et un « toboggan à luge ».

A partir du lendemain, les classes ont été réparties en plusieurs groupes de niveau. Chaque groupe a effectué les mêmes activités mais à des moments différents du séjour.

Nous avons découvert les principaux types d'avalanches, comment elles se déclenchent et les risques encourus. Puis nous nous sommes entraînés à rechercher des « victimes ».

Nous avons chaussé des raquettes pour une balade à la recherche de traces d'animaux dans la neige puis nous avons moulé des empreintes d'isard, de renard, d'oursin, de pic noir, de chevreuil, ... que nous avons pu ramener à la maison ! Nous devons faire de la cani-rando mais comme il y avait trop de neige, nous avons conduit un traîneau tiré par des chiens. C'était trop chouette ! Chacun à son tour a été pilote et passager du traîneau. Les intervenants nous ont expliqué les races de chiens avec lesquelles ils travaillent, d'où est-ce qu'ils viennent... C'est aussi à cet endroit que nous avons expérimenté un tunnel sous la neige. C'était étroit et un peu stressant.

Entre chaque activité, nous avons des moments de détente où nous avons bien profité de la neige : glissades, luge, bonhommes de neige.

Nos soirées ont été animées ! Découverte de contes pyrénéens le premier soir puis nous avons fait la fête le dernier soir avec une boum qui a réuni toutes les écoles du centre.

Il nous tarde de recommencer !!! »



Le comité des fêtes de Garrabet



Garnabal, traduisez «bal de carnaval organisé par le comité des fêtes de Garrabet », est désormais inscrit dans les animations annuelles de notre commune. Il s'est déroulé cette année le 21 février en partenariat avec la

toute nouvelle association « Les Montagnols ».

Au programme, de cette soirée festive qui a remporté un vif succès : restauration et buvette, concours du meilleur déguisement, bal.

La Pétanque Mercusienne

La pétanque Mercusienne a renouvelé son bureau. Mathieu Stervinou en assure la présidence. Brice Mora et Jean-Marc Canal endossent respectivement la fonction de trésorier et secrétaire. Membres actifs, Isabelle Quenescourt, Benjamin Mora, Fabio Agostinis, Alain Vincent et Emile Valero leur apportent aide et soutien.

L'année 2025 s'est bien termi-

née. L'équipe 1 se maintient en deuxième division départementale (3ème). L'équipe 2 termine en tête de sa poule en division 4 et élimine Escosse en quart de finale, nous permettant de monter en division 3. Courte défaite ensuite en demi-finale à Saverdun face au club du Mas d'Azil, futur champion.

Nouveauté de grande importance : l'engagement, pour la première fois dans l'histoire du club, d'une équipe féminine en championnat d'Ariège des clubs. Au sein d'un groupe de haut niveau, les filles n'ont pas démerité : 3 matchs nuls et 2 courtes défaites 16 à 20. Elles finissent quatrièmes de leur poule derrière Montesquieu-Avantès, Pamiers et Caumont, des équipes expérimentées et devant Labastide-Le Peyrat et Lavelanet.



les joueuses ayant participé au championnat : Karine Pradère-Cots, Amandine Machado, Véronique Daraux, Léa Sirven, Isabelle Quenescourt, Patricia Laville, Amandine Rouan, Charlene Berbé, Charlotte Bacou et Cécile Bouis

Une nouvelle association est née.... Laissons aux membres du bureau à l'origine de sa création, le soin de nous la présenter.

« Les Montagnols : la nouvelle APE est lancée !

L'association de parents d'élèves « Les Montagnols » est officiellement créée.

Portée par une équipe de bénévoles, elle a pour but de dynamiser la vie des écoles de MERCUS et AMPLAING, et de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires et le matériel pédagogique de nos enfants.

Un partenariat réussi pour le Carnaval : Pour notre première action, nous avons collaboré avec le Comité des Fêtes de Garrabet lors du récent Carnaval le 21 février dernier. Ce partenariat nous a permis d'animer le concours de déguisements pour enfants et de tenir un stand de vente de crêpes et gâteaux.

Nous remercions chaleureusement le Comité pour son accueil, ainsi que les familles pour leurs généreux dons de pâtisseries qui ont fait le succès de cette soirée.

Le Bureau :

- Présidente : Sophie LION
- Vice-présidente : Sophie VERGEZ

Association des Parents d'Élèves

• Trésorières : Sophie FRANCOIS et Caroline GARNIER

• Secrétaires : Julie SOETENS et Sophie SOUBIES ép. TERRIER-ROUSSEL.

L'aventure continue avec deux événements prévus d'ici la fin de l'année scolaire :

• Le 12 avril 2026 : Inauguration de l'APE et Chasse aux Œufs de Pâques au Communal d'AMPLAING

• Le 07 juin 2026 : Vide grenier et kermesse Place Jean Moulin à MERCUS.

Rejoignez l'aventure ! La réussite de ces événements dépend aussi de votre énergie et de votre motivation. Vous êtes les



bienvenus pour apporter vos idées, votre bonne humeur et un peu de temps. Chaque coup de main compte! »

Contact :

Facebook : APE Les Montagnols

Mail : apelesmontagnols@outlook.fr

Bravo à toute l'équipe pour cette belle initiative et longue vie aux Montagnols.



Les Myrtilles de l'Aynat

A l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 février dernier, les aînés ont renouvelé leur confiance à Rose Seingrist, en la plaçant une nouvelle fois à la tête de l'association.

Mesdames Patricia Testa, Albertina Guiu et Virginie Arse-

guel, respectivement Maire, Vice Présidente du CCAS et conseillère déléguée, ont honoré cette réunion de leur présence.

La séance levée, tout ce petit monde a partagé un repas préparé et servi par la présidente et des adhérentes, agrémenté d'un suc-

culent gâteau élaboré par la boulangerie Beji. Parties de carte et jeux de société ont clôturé cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 26 novembre 2025

- Démission d'une conseillère municipale.

Suite à la démission de Patricia Saumande, le conseil municipal à l'unanimité accueille en son sein Céline Canal Delpont.

- Protection sociale du personnel communal.

Sur proposition de Madame la Maire, et après consultation du personnel, le conseil municipal à la majorité, décide d'adhérer, conformément à la loi, au contrat commun, concernant la couverture de risque « frais de santé des agents », proposé par le Centre de Gestion, « Prévifrance » est retenu par ce dernier.

- Acquisitions de terrains.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseiller municipal, à l'unanimité, décide :

- l'acquisition des terrains situés à Garrabet au lieu-dit « La Prade » et à Mercus lieu-dit « La Caze ». Prix d'achat 17 753 €.

- la cession à un administré, d'une parcelle de 112 m² située à Jarnat pour un montant de 200 €. Les frais de bornage et d'acte seront supportés par l'acquéreur.

- l'acquisition pour régularisation de voirie d'une parcelle située à Jarnat. Prix d'achat : 55 €. Les frais de bornage et d'acte restent à la charge de la commune.

- de confier la rédaction des actes au cabinet Cathar'acte.

- SMDEA.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la modification des statuts du SMDEA.

- Convention du mandat : travaux voirie 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité, auto-

rise Madame la Maire à signer une convention de mandat avec la communauté des communes. Cette convention concerne les travaux de voirie de l'année 2026. Elle permet à la commune de bénéficier d'une aide financière (DETR) proche des 50 % des travaux engagés.

- Personnel communal.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité, qu'une gratification de fin d'année, d'un montant de 200 €, sera versée à un agent non titulaire.

- Questions diverses.

- Informations données par Madame la Maire :

. Intrusions sans effraction dans l'école: vol de tablettes et ordinateurs. Les portes « anti panique » seront sécurisées.

. Salle polyvalente équipée de chariots porte chaises et tables.

- Madame la Maire propose de programmer des travaux de création de voirie à la zone de Barri.

- Demande de mise en place d'éclairage public chemin du communal à Amplaing : Madame la Maire précise qu'une demande a été adressée au SDE 09 afin que cette extension soit inscrite dans son programme.

- G. Flores, adjoint, fait le point sur l'avancée des travaux : sol de la salle polyvalente, trottoirs à Amplaing.

- Ecole : une séance de formation sur les impressions, et mise en place d'un tableau et d'un vidéo projecteur effectuées par Ch. Goncalves, conseiller délégué.

- Auguste Pereira fait part du désir du SMECTOM de remplacer les poubelles individuelles par des containers collectifs

sur un point de collecte du centre du ville de Mercus. Madame la Maire propose d'en débattre avec les usagers.

Séance du 9 décembre 2025

- Maison de santé pluridisciplinaire (MSP).

Le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler pour une durée de 6 ans le bail de location de la MSP qui est arrivé à expiration.

- Commission de contrôle des listes électorales.

Suite à la démission de Patricia Saumande, le conseil municipal à l'unanimité propose de nommer Céline Canal Delpont membre de la commission de contrôle des listes électorales.

- Travaux : Demandes de subventions.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de demander deux subventions :

DETR 2026 et « Fonds Vert 2026 » pour aide au financement des travaux de rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment de la mairie. Montant des travaux : 813 664 € H.T.

- Questions diverses.

- Informations de Madame la Maire :

. Inauguration travaux HLM suite à rénovation thermique : 11 décembre 2025 à 14 H.

. Vœux à la population : 10 janvier 2026 à 18h 00.

- Travaux terminés : réfection du mur route de Jarnat et trottoirs à Amplaing.

- Nouveau vandalisme (vitres cassées) à la salle du club des aînés.

- Un signalement consécutif à l'activité du restaurant a été fait : clients parfois bruyants à l'extérieur.

Séance du 20 janvier 2026

- Syndicat Départemental des Énergies de l'Ariège (SDE09).

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide . de voter une motion contre la proposition du Gouvernement de transférer la compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution d'Énergie vers les Conseils Départementaux.

. d'apporter son soutien au SDE 09 afin qu'il conserve cette compétence, compte tenu de son savoir-faire et de son professionnalisme dont il fait preuve depuis plus de 50 ans de manière efficace et technique.

- Isolation thermique et mise en accessibilité du bâtiment de la mairie.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander une aide financière au Conseil Départemental sous forme de FDAL, pour réaliser l'isolation thermique et la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie. Montant des travaux H.T : 813 664 € - Maîtrise d'oeuvre : 59 116 €.

- Remise en état d'un bâtiment communal suite à un sinistre.

Madame la Maire rappelle à l'assemblée qu'un sinistre (incendie) a causé des dégâts sur le bâtiment renfermant le bureau de poste et un appartement locatif. Elle propose la remise en état des lieux, leur amélioration ainsi que leur rénovation énergétique. Approuvé à l'unanimité .

.Questions diverses.

. Auguste Pereira, conseiller municipal, informe que le SMECTOM va remplacer les containers à poubelles de la bibliothèques vandalisés.

. Christophe Gonçalves, conseiller délégué à la communication, remercie la commission pour le travail réalisé avec la société Hublot production dans le cadre de la réalisation d'une vidéo sur la commune.

. Céline Delpont fait part de son étonnement quant à l'absence de certaines entreprises de la commune sur la vidéo réalisée par Hublot production.

Réponse : la durée limitée de la projection ne permet pas l'insertion de tous les services présents sur la commune. Toutefois, chaque entreprise peut demander son inscription gratuite sur le site officiel de celle-ci.

. Germain Flores, adjoint délégué aux travaux informe que les travaux réalisés à la crèche sont terminés. Par ailleurs, des devis de remise en état des vitres fracturées du local abritant le club des aînés, ont été demandés.

Séance du 26 février 2026

. Comptes Administratif et de Gestion 2025 de la commune.

. Total des dépenses : 2 189 088,29 €

. Total des recettes : 3 485 197,14 €.

. Résultat de clôture positif : 1 296 108,85 €.

Compte Administratif conforme au compte de Gestion. Approuvés à l'unanimité.

. Comptes Administratif et de Gestion 2025 de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

. Total des dépenses : 341 621,30 €

. Total des recettes : 79 231,62 €.

. Résultat de clôture déficitaire : 262 389,68 €.

Compte Administratif conforme au compte de Gestion.

Approuvé à l'unanimité.

. Dénomination d'une voie communale.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que l'artère qui sillonne la zone artisanale de Barri portera le nom Rue du Rocher.

. Questions diverses .

- Germain Flores, adjoint délégué aux travaux, précise que les travaux d'accessibilité sur la 2ème porte ouvrant la salle située sous la mairie, ont été réalisés. Il informe des dégâts occasionnés sur différents points de la commune, par les intempéries.

- Céline Delpont, informe que de fortes coulées d'eau ont été constatées lors des intempéries, sur la route conduisant au cimetière de Mercus depuis la départementale.

- Auguste Pereira signale la présence de déchets(notamment un four) sur la place d'Amplaing.



Animations

Du 20 au 22 avril 2026 : Tournoi de Tennis enfant

Dimanche 26 avril 2026 :

Loto Association Cohabitation Sacrée Protection Animale

Samedi 2 mai 2026 : Loto du Tennis

Jeudi 14 mai 2026 : Rallye Promenade

Jeudi 14 mai 2026 : Vide grenier salle polyvalente

Dimanche 7 juin 2026 : Kermesse + Vide grenier organisés par l'APE Les Montagnols

Du 11 au 14 juin 2026 : Tournoi Tennis Fauteuil

Samedi 20 juin 2026 : Fête de l'été

Samedi 27 juin 2026 :

- Passage de l'Ariégeoise

- Feu de la Saint Jean au communal d'Amplaing organisé par le comité des fêtes.